

*Pour lire le Règlement intérieur en arabe (en préparation)*

### **1. Preamble**

Le Collège Notre-Dame de Jamhour est un établissement scolaire libanais relevant de la Compagnie de Jésus. Il repose sur des valeurs et des principes consignés dans son **Projet éducatif**, que chacun doit respecter. L'objectif primordial de ce **Règlement intérieur** est d'assurer le cadre pédagogique nécessaire au bon fonctionnement de la vie collective et à des relations de qualité entre les différentes personnes concernées. De même, il se veut comme un outil de formation à la responsabilité et à l'autodiscipline. Selon le règlement, toute personne doit respecter la personnalité, les convictions, les paroles et les actes des autres. Toute atteinte physique ou morale envers autrui est ainsi condamnée. Les élèves qui atteignent l'âge de la majorité légale ne peuvent s'en prévaloir pour traiter directement avec le Collège de leurs difficultés scolaires et disciplinaires. Les parents sont toujours responsables d'eux. L'inscription et la réinscription annuelle au Collège valent acceptation du présent règlement.

**Source URL (modified on 09/09/2019 - 22:55):** [http://www.ndj.edu.lb/reglement\\_interieur](http://www.ndj.edu.lb/reglement_interieur)